

Les dix plus grandes fortunes de France

30 janvier 2018



Le patrimoine professionnel de Bernard Arnault, l'homme le plus fortuné de France selon le classement 2017 du magazine Challenges [1], vaut 46,9 milliards d'euros. Il faudrait à un smicard 2,6 millions d'années pour gagner cette somme. Et encore, il ne s'agit que de son patrimoine professionnel. Tout ce qui relève du domaine privé ou qui ne repose pas sur un outil de travail n'est pas comptabilisé. Le montant cumulé de la fortune professionnelle des 500 personnes les plus riches de France représente 570 milliards d'euros. À eux seuls, les dix premiers du classement possèdent 241 milliards. Quant au dernier du classement, Jean-Baptiste Rudelle (fondateur de la start-up Criteo), il détient tout de même 120 millions d'euros de patrimoine professionnel. Le seuil d'entrée dans le top 500 des plus grandes fortunes professionnelles ne cesse de s'élever : il a augmenté de 30 % en un an et a été multiplié par neuf depuis 1996. Ni la crise, ni le niveau de la fiscalité française, n'ont entamé la progression des grandes fortunes. De plus, elles vont particulièrement bénéficier de la réduction de l'impôt sur la fortune [2] et surtout de la baisse de l'impôt sur le revenu pour les revenus du patrimoine, mesures votées à la fin de l'année 2017.

* Smic brut annuel en 2017 : 17 770 euros. Le patrimoine professionnel comprend celui la personne nommée et de sa famille. Lecture : Bernard Arnault et sa famille détiennent un patrimoine professionnel de 46,9 milliards d'euros, ce qui représente 2,6 millions d'années de Smic brut.

Source : Challenges, 27 juin 2017 - Classement 2017 - © Observatoire des inégalités

Ces fortunes sont démesurées rapportées à ce que possèdent la plupart des ménages, dont la moitié d'entre eux détiennent moins de 114 000 euros. Au-delà d'un certain niveau, l'accumulation de biens prend un sens différent de celui du commun des mortels. À un milliard d'euros de patrimoine ce n'est plus l'utilité (profiter d'une belle maison, d'un avion privé, etc.) du bien détenu qui compte, mais d'autres éléments. D'abord, ces fortunes permettent de mettre à l'abri de toutes difficultés financières ses descendants, sur plusieurs générations. Les hauts patrimoines du début du siècle dernier ont toujours des descendants aisés, sauf catastrophe. Ces fortunes servent aussi des stratégies de distinction personnelle : investir par exemple dans l'art confère un grand prestige. Elles permettent aussi de s'acheter une image de bienfaiteur : riche certes, mais généreux. Enfin, ces fortunes professionnelles ont pour vocation d'élaborer des stratégies d'entrepreneur, de développement de l'actif professionnel : racheter d'autres entreprises, investir un secteur économique, etc.

Les dix plus grandes fortunes professionnelles en France

	Société	Patrimoine professionnel en milliards d'euros	En nombre d'années de Smic*
Bernard Arnault	LVMH	46,9	2 639 214
Liliane Bettencourt	L'Oréal	35,8	2 014 582
Axel Dumas	Hermès international	30,9	1 738 843
Gérard Mulliez	Groupe Auchan	30,0	1 688 197
Serge Dassault	Groupe Marcel Dassault	21,6	1 215 502
Alain et Gérard Wertheimer	Chanel	21,0	1 181 738
François Pinault	Kering	19,0	1 069 191
Patrick Drahi	Altice	14,7	827 216

Les dix plus grandes fortunes professionnelles en France

	Société	Patrimoine professionnel en milliards d'euros	En nombre d'années de Smic*
Pierre Castel	Castel Frères	11,5	647 142
Xavier Niel	Iliad	9,4	528 968

* Smic brut annuel en 2017 : 17 770 euros. Le patrimoine professionnel comprend celui la personne nommée et de sa famille. Lecture : Bernard Arnault et sa famille détiennent un patrimoine professionnel de 46,9 milliards d'euros, ce qui représente 2,6 millions d'années de Smic brut.

Source : Challenges, 27 juin 2017 - Classement 2017 - © Observatoire des inégalités

Avertissement : le classement de Challenges ne prend pas en compte les dettes contractées.

Photo / Domaine public CC0

[1] Voir « [Le top 10 des Fortunes de France en 2017](#) », *Challenges*, juin 2017.

[2] La fortune professionnelle était déjà exonérée pour l'activité professionnelle principale. Elle le sera dorénavant également pour les participations minoritaires au capital de sociétés.

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-dix-plus-grandes-fortunes-de-France>